



Démarche évaluée
par AFNOR Certification

L'AACC lance le Label RSE Agences Actives avec AFNOR Certification

Paris, le 04 juin 2018, La Commission Développement Durable de l'AACC crée le label RSE Agences Actives avec AFNOR Certification.

Pour permettre aux agences **d'apporter une réponse lisible et cohérente** aux donneurs d'ordre du marché sur leurs démarches RSE et **témoigner de leur engagement collectif de responsabilité sociale et environnementale**, l'AACC a construit avec AFNOR Certification un **référentiel RSE 100 % adapté à la réalité des métiers du secteur et de ses agences**.

Gildas Bonnel souligne *« Nous avons besoin d'un référentiel RSE véritablement adapté à nos métiers. C'est un facteur clé de la transformation de notre secteur et de la performance de nos entreprises. Les annonceurs doivent pouvoir valider l'intégration des enjeux de la RSE par leurs partenaires. »*

Ce Label RSE Agence Actives est constitué d'une **vingtaine de questions** pour lesquelles l'agence doit transmettre les éléments de preuves. Le référentiel est divisé en **quatre grands thèmes recouvrant l'ensemble des enjeux et activités du secteur de la communication** : Vision et gouvernance, Réalisation des prestations, Ressources humaines et aspects sociaux, Impact environnemental de l'agence. Ce dernier s'appuie sur la norme internationale ISO 26000 sur la responsabilité sociétale des entreprises, qui fait référence depuis 2010.

Dans un premier temps, les réponses et éléments postés sont **vérifiés par un évaluateur AFNOR Certification** qui attribue une note et transmet un compte-rendu d'évaluation qui permettra à l'agence de **mesurer ses points forts et ses points d'amélioration**, le tout dans une vision globale du marché.

Par la suite, l'agence passe devant une **commission mixte de labellisation**, qui lui attribue le **label RSE Agences Actives pour une durée d'un an**. Il est attribué aux agences ayant obtenu un minimum de points au questionnaire et n'ayant pas échoué à certaines questions dont le manquement est rédhibitoire à son obtention.

Le label et la synthèse de l'audit pourront être utilisés par les agences dans les réponses aux appels d'offres ainsi que dans leurs rapports d'activités.

Pour accompagner les agences dans la démarche, la commission Développement Durable de l'AACC a réalisé un guide RSE à double entrée. L'une initiant les agences qui souhaitent s'engager dans une démarche RSE ; la seconde, permettant à celles qui ont déjà mis en place des actions et souhaitent obtenir le label RSE Agences Actives de répondre au questionnaire en mettant toutes les chances de leur côté.

Contact Commission Développement Durable AACC : Marie Gabrié

mgabrie@aacc.fr | 01 47 42 27 42

Contact presse : Loraine Roncin

Ironcin@aacc.fr | 01 47 42 27 26

A propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences-membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr

A propos d'AFNOR Certification

Leader français de la certification, AFNOR Certification est pionner dans l'évaluation externe des démarches de RSE en France, avec déjà plus de 200 entreprises organisations publiques et privées évaluées Engagé RSE. Organisme indépendant, AFNOR Certification est le témoin objectif et impartial de la démarche de RSE de l'entreprise. Filiale de l'association AFNOR, AFNOR Certification offre un service de proximité grâce à 39 agences sur cinq continents et 13 délégations régionales en France. Elle mobilise 1 800 auditeurs qualifiés pour répondre aux besoins de ses clients sur plus de 70 000 sites dans le monde. AFNOR Certification propose plusieurs signes de confiance tels que AFAQ, NF ou encore l'Ecolabel Européen.

certification.afnor.org